Le journal du Gers

Date de parution: Le mardi 17 mars 2020 à 10h13

Adresse url de base: https://lejournaldugers.fr/index.php/article/41258-gendarmerie-modele-dattestation-pour-circuler

Gendarmerie : Modele d'attestation pour circuler

et un conseil restez chez vous

Gendarmerie : Modele d'attestation pour circuler

Sauvez des vies en restant chez vous !

Telle est la consigne en cette période de pandémie et il est demandé à chacun de faire preuve d'obéissance civique afin d'enrayer au plus vite la propagation du virus.

Hier, le président de la République s'est exprimé pour vous demander de respecter des consignes de confinement.

L'attestation de déplacement dérogatoire évoquée est disponible ci-dessous. Faites en un usage raisonné et raisonnable !

Si vous avez le choix restez chez vous ! **En savoir plus**

Un dispositif de contrôle sur l'ensemble du réseau routier mobilisera dès ce mardi 100.000 membres des forces de l'ordre selon Christophe Castaner.

Modèle d'attestation

ATTESTATION DE DÉPLACEMENT DÉROGATOIRE

En application de l'article 1er du décret du 16 mars 2020 portant réglementation des déplacements dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus Covid-19 :

Je soussigné(e)

Mme / M. .....

Né(e) le : .....

Demeurant : .....

certifie que mon déplacement est lié au motif suivant (cocher la case) autorisé par l'article 1er du décret du 16 mars 2020 portant réglementation des déplacements dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus Covid-19 :

- ☐ déplacements entre le domicile et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle, lorsqu'ils sont indispensables à l'exercice d'activités ne pouvant être organisées sous forme de télétravail (sur justificatif permanent) ou déplacements professionnels ne pouvant être différés ;
- ☐ déplacements pour effectuer des achats de première nécessité dans des établissements autorisés (liste sur gouvernement.fr);
- ☐ déplacements pour motif de santé ;
- ☐ déplacements pour motif familial impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables ou la garde d'enfants ;
- ☐ déplacements brefs, à proximité du domicile, liés à l'activité physique individuelle des personnes, à l'exclusion de toute pratique sportive collective, et aux besoins des animaux de compagnie.

Fait à ....., le ..../ ..../2020

(signature)